

**DÉVELOPPÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU
27 juin 2023**

- ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

1. Procès-verbal de la séance du 31 mai 2023

Approuve le procès-verbal de la séance antérieure.

2. Intercommunale IGRETEC - Assemblée générale ordinaire le jeudi 29 juin à 17h30

Le Conseil est invité à se prononcer sur l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire d'IGRETEC du 29 juin 2023.

Les représentants actuels sont :

- Monsieur MOSSERAY Jean-Luc
- Madame QUEVRAIN Sylviane
- Monsieur LESUISSE Paul-Bernard
- Madame BODSON Marie
- Monsieur DAWAGNE Caroline

3. Holding communal sa - Convocation à l'Assemblée Générale du 28 juin 2023

Le Holding Communal est un holding belge qui a été créé en 1996 et dont toutes les communes et administrations provinciales de Belgique sont actionnaires. Le 7 décembre 2011, une Assemblée générale extraordinaire a décidé de dissoudre le Holding Communal. La liquidation n'est pas encore terminée.

4. Fabrique d'Eglise Saint-Martin d'Assesse - Compte 2022 - Approbation

En vertu du Décret du 13 mars 2014 portant sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel et du culte reconnus, le Conseil est chargé d'approuver le compte 2022 de la fabrique d'Eglise Saint-Martin d'Assesse tel

que repris ci-après :

Recettes totales	30.765,50 €
Dépenses totales	24.307,74 €
Résultat comptable	6.457,76 €

5. Courrier signalant la fin du bail avec l'ALE - Prise d'acte

Prise d'acte du courrier émanant du liquidateur judiciaire de l'ALE et signalant la fin du bail liant cette dernière à la Commune d'Assesse, concernant le local situé rue de la Pavée, 1 à 5336 Courrière.

6. Règlement-redevance pour l'accueil extrascolaire et accueil temps libre - à partir du 28 août 2023 et jusque l'exercice 2025 inclus

Par son courrier du 13 février 2023, l'ONE autorise une augmentation de la participation des parents de l'ordre de 5.12€ pour un accueil de moins de 3h.

Suite à ce courrier et l'augmentation du coût général de la vie, des nouveaux tarifs sont proposés dans ce règlement redevance qui pourrait être d'application en août 2023.

7. Nouvelle dénomination : Drève des Tilleuls

A la suite d'une demande de permis d'urbanisme dont l'accès au terrain se fera par la drève non dénommée se trouvant sur Florée, celle-ci sera renommée "Drève des Tilleuls"

8. Nouvelle dénomination : Rue du Petit Bocq

Notre Bourgmestre, Monsieur Mosseray, a été interpellé par Monsieur l'échevin des travaux de la commune d'Hamois concernant la problématique de la rue de Skeuvre.

En effet, il existe une rue de Skeuvre sur la commune d'Hamois et une sur la commune d'Assesse.

Il existe également une rue de Maibelle sur la commune d'Assesse et inversement.

Cela pose un réel soucis avec les courriers/colis qui se perdent entre nos deux communes.

Il était donc judicieux de renommer l'entièreté de la rue qui traverse la commune d'Assesse et la commune d'Hamois avec un seul et même nom : "la Rue du Petit Bocq" pour éviter toutes confusions.

9. MAILLEN - Rue de Lustin - Marché de travaux de réparation d'un mur mitoyen – Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé

Par décision du 4 avril 2022, le Collège a décidé de prévoir un crédit au budget 2023 pour la reconstruction du mur mitoyen, rue de Lustin, entre le n° 28 et le presbytère, n° 26.

Le Service Technique a donc rédigé la description technique reprise au CCH.

10. ASSESSE - RUE DU HAMEAU - Marché de travaux destiné à la réparation de l'égout – Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé

Le présent marché public vise la réparation de l'égout, rue du Hameau à ASSESSE.

Le montant estimé s'élève à 33.312,00 € HTVA ou 40.307,52 €, 21% TVAC.

Il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable et de consulter les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable :

- Trdp sprl, Rue Ernest Matagne 12 à 5330 Assesse ;
- ROBERTY S.A., rue des Boussines, 54 à 6960 VAUX CHAVANNE ;
- NONET SA, Rue de la Vieille Sambre, 162 à 5190 JEMEPPE/SUR/SAMBRE ;
- EECOCUR SA, Rue Du Tronquoy 47 à 5380 Fernelmont.

11. Véhicule tout terrain pick up double cabine - Fourniture et livraison – Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé

Remplacement, pour des raisons évidentes de vétusté, du véhicule MAZDA de **2008** immatriculé KAP-907.

12. Plan de stérilisation de chats errants 2023

Depuis 2018, la commune œuvre pour l'identification et la stérilisation des chats.

Et depuis 2019, la commune a utilisé une enveloppe de 16.599,97€ pour la problématique de l'identification et la stérilisation des chats errants (12.599,97€ sur fonds propre et 4000€ de subside de la RW). Ce budget a permis de stériliser 335 chats errants. Ceci est loin d'être suffisant car il faut savoir qu'un couple de chat peut engendrer à lui seul approximativement 20.000 chatons sur 4 ans (sachant qu'une femelle peut avoir 4 portées de 4 à 8 chatons par an).

Afin de poursuivre la limitation de la prolifération des chats errants, le Collège communal a décidé de continuer la campagne de stérilisation des chats errants et d'inscrire un budget de 4.000€ pour l'année 2023 avec possibilité de subside de la région à hauteur de 3.000€.

13. CCCSR - Rapport d'activités 2022

Rapport d'activités 2022 de la commission consultative communale de sécurité routière (CCCSR).

14. CCCSR- Rue du Tailfer et rue de la Chavée à Maillen - Règlement Complémentaire du Circulation Routière

Placement des panneaux F99c et F101c aux 2 entrées du chemin reliant les rues du Tailfer et de la Chavée.
Avis technique favorable du SPW reçu le 19 avril 2023.

15. Chaussée de Marche à Assesse - Règlement Complémentaire du Circulation Routière

Interdiction de stationner à hauteur du numéro 78 de la chaussée de Marche afin d'assurer un rayon de braquage suffisant pour le passage des camions vers la zone de stockage située le long du chemin de fer à Assesse.

L'avis technique favorable du SPW a été reçu le 19 avril 2023.